

# Chômage : les inégalités diminuent, mais les fractures demeurent

25 janvier 2022



Après avoir culminé à 10,3 % de la population active en 2015, le taux de chômage diminue depuis 2016 pour atteindre 8 % en 2020. Les effets du ralentissement économique de 2020 ont déjà été effacés : au troisième trimestre 2021, le taux a retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

Cette bonne nouvelle vaut pour toutes les catégories de la population, y compris les plus touchées. Le taux de chômage des ouvriers non qualifiés était de 20,5 % en 2015, il est de 15,9 % en 2020. Chez les 20-24 ans, le taux est passé de 22,7 % à 18,7 % sur la même période. C'est pour les jeunes sans diplôme que la situation était la plus critique. Le taux de chômage des 15-24 ans sans diplôme avait atteint 47,1 % en 2015, deux fois plus que pour l'ensemble des jeunes actifs, tous niveaux de diplôme confondus. Ce taux reste à un niveau extrêmement élevé (39,8 %) en 2020, mais l'amélioration est encore plus nette que pour les autres catégories de chômeurs. Enfin, alors que le taux de chômage des hommes était supérieur d'un point à celui des femmes en 2015

(10,8 % contre 9,9 %), les deux sexes sont aujourd'hui au même niveau (respectivement 8,1 % et 8,0 % en 2020).

Quel que soit le critère social ou démographique retenu, les populations qui sont le plus en difficulté sur le marché du travail sont celles qui ont connu la plus forte progression du chômage en quarante ans. Elles sont aussi celles qui connaissent l'amélioration la plus grande aujourd'hui. Il n'y a donc pas de fatalité du chômage, ni de catégories condamnées à y rester.

## Zones d'ombre

Nuançons un peu ce tableau. Une partie des individus n'apparaissent pas dans les statistiques du chômage parce qu'ils se sont mis en retrait du marché du travail, au vu des conditions d'emploi qui se sont détériorées. La baisse du chômage s'est faite en partie au prix du retrait d'une partie des actifs dans ce que l'on appelle le « halo du chômage » : des personnes qui ne sont plus comptées comme chômeuses parce qu'elles ne mènent plus de démarches actives et qui pourtant, lorsque l'Insee leur pose la question, répondent qu'elles aimeraient travailler. Au total, 1,9 million de personnes ne sont pas comptées comme chômeuses, bien qu'elles soient privées d'emploi et souhaitent travailler. Ce nombre a progressé de 24 % entre 2015 et 2020, la période durant laquelle le chômage, mesuré selon sa définition statistique officielle, régresse.

Où en est-on au final ? Si on additionne chômeurs et personnes qui voudraient travailler, mais sont trop découragées pour chercher un emploi, l'évolution reste positive. Au total, 4,3 millions de personnes sont privées d'emploi en 2020, soit 331 000 de moins qu'en 2015, une baisse de 7 % qui reste significative d'une amélioration, lente mais incontestable.

Autre subtilité : selon la définition du chômage de l'Insee, travailler une seule heure dans la semaine suffit pour avoir un « emploi » et ne pas être considéré comme chômeur. La multiplication des contrats très courts réduit le chômage, mais la qualité de l'emploi s'est dégradée. Notre décompte du « mal-emploi » – qui additionne chômage au sens strict, halo du chômage et travail précaire – aboutit à environ huit millions de personnes, soit un quart des actifs : un portrait moins flatteur du marché du travail. Même en emploi, de nombreux jeunes et moins jeunes sont occupés à des tâches sans rapport avec leurs aspirations et leurs qualifications. Ce qui nourrit les tensions.

Un troisième phénomène risque de passer inaperçu dans le « retour à la normale » proclamé des chiffres du chômage : le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté suite aux confinements qui ont empêché une partie des chômeurs de retrouver rapidement un emploi. Au troisième trimestre 2021, 721 000 personnes sont au chômage depuis au moins un an, un nombre en hausse de 12 % par rapport à fin 2019. Pour elles, le chômage est plus grave que ce qu'il aurait été sans la crise sanitaire.

## Les inégalités persistent

Les inégalités en matière d'emploi restent béantes entre cadres supérieurs et ouvriers, diplômés et non-diplômés, personnes expérimentées et débutants. La situation des jeunes peu diplômés et des ouvriers non qualifiés s'est améliorée depuis 2015. Mais elle reste détériorée par rapport au début des années 2000 et sans commune mesure avec le quasi-plein-emploi des cadres ou celui des salariés de plus de 50 ans.

En effet, des catégories entières ont toujours été protégées du chômage. Les cadres supérieurs et professions intermédiaires n'ont guère dépassé 5 % de chômage depuis le début des années 2000, tout comme les plus de 50 ans. L'idée que le mal-emploi ou le chômage serait un fléau social partagé permet de passer sous silence les très grandes inégalités sociales qu'ils recouvrent. Et aussi de faire régner une peur constante de perdre son emploi, pour partie injustifiée dans les classes moyennes et diplômées, qui en réalité sont largement protégées par leur contrat à durée indéterminée et leur niveau d'étude.

Qu'en sera-t-il demain ? En étant optimiste, on peut bien sûr penser que la croissance redémarre et s'installe durablement. Reste que la crise sanitaire a renforcé les incertitudes. Les ménages ont tendance à épargner pour s'en prémunir et les entreprises hésitent à investir sur le long terme. Deux postures qui vont se répercuter sur l'activité économique et donc l'emploi. Avec la fin progressive des aides apportées aux entreprises pendant la crise sanitaire, des faillites, temporairement gelées, auront sans aucun doute lieu, avec leur lot de licenciements. Certains secteurs seront durablement touchés, comme l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le secteur aérien ou la culture. Rien ne permet de dire pour le moment si la courbe du chômage poursuivra sa tendance à la baisse, comme si de rien n'était.

La réduction des inégalités face au chômage et l'accès à un emploi de qualité pour tous reposent sur des politiques inverses de celles qui sont menées actuellement. Réduire encore les droits aux indemnités chômage pour faire pression sur les demandeurs d'emploi, tout en laissant les employeurs proposer des contrats très courts et mal rémunérés, se retourne contre les entreprises dans les périodes de reprise. Les employeurs se plaignent de ne pas trouver à embaucher : encore faut-il prendre en considération les salaires proposés, les conditions de travail et la précarité des contrats. Les chefs d'entreprise subissent les conséquences de leurs revendications pour plus de flexibilité, qu'ils ont fait valoir au moment où, avec un chômage plus élevé, ils étaient en position de force.

Le développement de la formation des chômeurs, annoncé en 2017, n'a pas été à la hauteur. Les pénalités pour les employeurs profiteurs de la précarité n'ont pas été mises en œuvre. Le programme « 1 jeune, 1 solution » [1] concentre les attentes, mais la question d'une deuxième ou troisième chance concerne aussi les plus de 25 ans. C'est d'efforts massifs de formation et de contrats de travail décents que les plus éloignés de l'emploi ont besoin. En attendant, l'insécurité sociale, nourrie par l'insécurité du travail, continue à fracturer notre société entre ceux qui ont des emplois « sûrs » (fonction publique, grandes entreprises, secteurs protégés notamment) et les autres.

## **Baisse du chômage : grâce à qui ?**

Depuis 2016, la situation de l'emploi s'est nettement améliorée. La majorité actuelle en revendique la paternité mais le mouvement a commencé avant son arrivée. Pour partie, c'est le fruit des politiques menées auparavant. L'évolution constatée résulte surtout de facteurs structurels, comme l'arrêt de la baisse de l'emploi industriel, l'essor des services marchands, la croissance mondiale. Quant à la récession de 2020, elle n'a été amortie que grâce à un retournement complet de politique économique : le « quoi qu'il en coûte » a remplacé l'austérité et la baisse des déficits. Des dizaines de milliards d'euros ont été mis sur la table pour doper la croissance.

Lecture : en 2020, le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est de 15,9 %.  
Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Lecture : en 2020, 18,7 % des jeunes actifs de 20 à 24 ans étaient au chômage.  
Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

<b>Personnes privées d'emploi</b>		
Unité : milliers de personnes		
	<b>2015</b>	<b>2020</b>
Chômeurs	3 052	2 350
Personnes inactives qui voudraient travailler (halo du chômage)	1 556	1 927
<b>Ensemble des personnes privées d'emploi</b>	<b>4 608</b>	<b>4 277</b>

Lecture : en 2020, 4 277 000 personnes sont privées d'emploi. Il s'agit de 2 350 000 chômeurs et de 1 927 000 personnes considérées comme inactives qui déclarent vouloir travailler.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Photo / CC Jose Escobar

[1] Ensemble de mesures destinées à favoriser l'embauche et la formation des jeunes, mis en place dans le cadre du plan de relance en juillet 2020.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Analyses](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/evolution-inegalites-chomage>